

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 27 FEVRIER 2015
COMPTE-RENDU

Coulombs, le 27 Février 2015

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu des réunions de Commissions et de Syndicats
- AVOCAT : Ester en justice
- SDE : Eclairage public / Nouveau service EP+ proposé à la commune
- FINANCES : Participation financière pour une classe de l'école primaire
- FINANCES : Fond d'amorçage / SIRP
- FINANCES : Participation de la commune à la sortie des enfants
- PERSONNEL : Régime indemnitaire
- Questions diverses

Le vendredi 27 février 2015, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 21 février 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Florence BENTO, M. Didier LE BARS, Mme Jacqueline FOUQUET, Mme Nicole DUSSIDOUR, Mme Nathalie ANDREU, Mme Catherine MARIE, M. Daniel GUILLY, M. Arnaud SANCHES, M. Paul LE RAVALLEC, Mme Valérie MONOT, M. Roland PETIT, M. Jean-Luc MARTIN, M. Jean-Jacques RECORDON.

Mme Agnès COCHE est absente.

A l'unanimité, Mme Florence BENTO est nommée en qualité de secrétaire de séance.

La séance débute à 20h32.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Mme Florence BENTO lit le document.

Aucune remarque n'est émise, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS ET DE SYNDICATS

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Mme BENTO

Le recensement de la population s'est bien passé, malgré certains accueils difficiles.

COMMISSION CIMETIERE : Mme BENTO – Mme DUSSIDOUR

Les délégués poursuivent l'inventaire des « tombes à l'abandon ». Pour compléter les connaissances dans ce domaine, Mme BENTO et Mme DELOIZY ont assisté à une formation organisée par l'AM28 sur le thème de la reprise de sépultures.

CC4V / COMMISSION ENFANCE : Mme MARIE

Centre de loisirs : présentation des activités prévues pour les vacances de Février, la fréquentation des centres de loisirs est en baisse.

SICME : M. GUILLY

Le syndicat invite les administrés, rencontrant des dégâts d'animaux sur leurs berges, à prendre contact avec son secrétariat.

SITED : Mme MONOT

La dissolution du syndicat est prévue en septembre 2015. La compétence sera reprise par le Conseil Général.

CONSEIL D'ECOLE : Mme ANDREU-M. PETIT

Les parents d'élèves vont lancer une enquête de satisfaction pour la restauration scolaire.

COMMISSION DE SECURITE : M. RECORDON

Un avis favorable d'exploitation a été renouvelé lors de la visite de sécurité de la salle des fêtes « Victor Sage », organisée le 18 février dernier.

AVOCAT : ESTER EN JUSTICE

Dans le cadre d'une procédure, il convient d'autoriser M. Le Maire à ester en justice et plus particulièrement auprès du Tribunal Administratif. La société FIDAL précédemment retenue est de nouveau sollicitée (8 Allée Prométhée à Chartres) pour défendre la commune de Coulombs.

Les membres du conseil autorisent M. Le Maire à ester en justice et désignent la société FIDAL pour défendre les intérêts de la commune à l'unanimité.

SDE : ECLAIRAGE PUBLIC / NOUVEAU SERVICE EP+ PROPOSE A LA COMMUNE

Dans un souci d'économie et d'efficacité, le syndicat a décidé de fusionner ses 2 niveaux de prestations concernant l'entretien des parcs d'éclairage public en un unique service nommé EP+. Ce service propose en plus des prestations existantes le renouvellement régulier des sources lumineuses et un nettoyage annuel des foyers.

Actuellement, la commune bénéficie du niveau 2 qui s'élève à 28 euros par foyer lumineux. Ce nouveau service s'élève à 22 euros par foyer, soit une source d'économie pour la commune de Coulombs.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité l'adhésion à ce nouveau service.

FINANCES : PARTICIPATION FINANCIERE POUR UNE CLASSE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Mme CATALANO professeur de la classe « CLIS » à l'école Jean Rostand de Nogent Le Roi a sollicité la commune pour une demande de financement concernant un projet pédagogique pour 2 enfants de la commune.

Cette année le projet retenu est de partir en classe découverte dans la Manche.

Après réflexion, les membres du conseil souhaitent participer à hauteur de 150 euros par enfant.

Les membres du conseil approuvent à la majorité.

Mme ANDREU s'abstient.

FINANCES : Fond d'amorçage / SIRP

Le fond d'amorçage est une dotation perçue par la commune au titre de la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires. La compétence est exercée par le SIRP, les montants perçus seront par conséquent reversés au syndicat.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce reversement.

FINANCES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA SORTIE DES ENFANTS

Il est proposé aux enfants de Coulombs âgés de 7 à 17 ans une journée au Parc Saint Paul qui se déroulera le **samedi 13 juin 2015**.

Le montant de la participation des familles sera de 15 euros par enfant.
Le prestataire TEXEIRA VOYAGES a été retenu pour organiser cette sortie.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant de la participation et le choix du prestataire.

PERSONNEL : REGIME INDEMNITAIRE

La législation ayant évolué depuis les précédentes délibérations, il convient afin de revenir dans un cadre légal, de délibérer de nouveau sur le régime indemnitaire des agents de la commune.

Après avoir pris connaissance du cadre législatif, les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

M.MONOT informe les membres du conseil : un des luminaires de la cour de l'école primaire éclaire « beaucoup » et pourrait créer des nuisances aux automobilistes circulant sur la RD4.

M. GUILLY fait part de la dégradation et du manque d'entretien des cabines téléphoniques de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
M. Jean-Noël MARIE